



Commission Nationale d'Implantation, de Suivi et de l'évaluation de l'Enseignement à Distance dans les Etablissements de l'Enseignement Supérieur. Ainsi que le développement de l'utilisation des NTIC dans les milieux pédagogique et de recherche.

Plateforme nationale d'expertise des cours en ligne

Tutoriel d'utilisation destiné au demandeur d'expertise

I. Conditions d'inscription



- 1- Sont concernés par l'inscription à l'expertise via la plateforme OCE tout enseignant auteur d'un support pédagogique dûment validé par les instances scientifiques, disposant d'une matière diffusée et enseignée à distance via la :
 - Plateforme de gestion d'apprentissage (LMS), de l'établissement de rattachement ou tout autre établissement de l'enseignement supérieur, dédiée à l'enseignement à distance, à savoir Moodle, adoptée conformément à la correspondance n°1792 du 26 novembre 2022.
 - Plateforme Edx de l'établissement (Mooc)
- 2- Le demandeur d'expertise peut être un :
 - Enseignant-Permanent au sein de l'établissement
 - Invité au sein de l'établissement, à condition qu'il soit enseignant-permanent ou chercheur-permanent, dans un autre établissement

II. Etapes à suivre

A- Inscription

Le demandeur d'expertise, ayant rempli les conditions suscitées, est invité à se rapprocher du vice-décanat chargé de la post-graduation ou, dans le cas des écoles, du chef de département, pour avoir son identifiant d'accès.

B- Accès

1. Accéder à la plateforme <https://oce.cnead-mesrs.dz/>
2. Introduire votre identifiant d'accès fourni par la **CNEAD**



3. Le système vous impose le changement du mot de passe.
4. Votre rôle est par défaut « **Demandeur** »
5. Ce premier message s’affiche, si votre BSN n’a pas procédé à la configuration de l’établissement



6. Cliquer sur votre nom qui se trouve en haut à droite, puis cliquer sur « **Changer le rôle** »
7. Sélectionner le rôle « **Demandeur** »
8. Choisir la langue à partir du sélectionneur de langue qui se trouve en haut à droite

C- Dépôt d’une demande d’expertise

1. Passer au menu vertical et sélectionner « **Mes demandes** »
2. Cliquer sur « **Nouvelle demande d’expertise** »
3. Remplir les champs requis
4. Cliquer sur « Enregistrer »

Nouvelle demande d'expertise

Rechercher

Rechercher par titre, code ou description

Statut

All statuses

Filter

#	Titre du cours	Statut	Lien du cours	Créé le	Actions			
1	Test	Brouillon	Lien du cours	2026-05-15 17:06:14	Détails	Modifier	Supprimer la demande	Confirmer la demande

5. Vous pouvez :
 - Consulter la demande, en cliquant sur « **Détail** »
 - Modifier la demande, en cliquant sur « **Modifier** »

- Supprimer la demande, en cliquant sur « **Supprimer** »
- Confirmer la demande, en cliquant sur « **Confirmer** ». Dans ce cas, **aucune modification ni suppression ne sera autorisée**



D- Suivi de la demande déposée

1. Passer au menu vertical et sélectionner « **Mes demandes** »

2. La colonne statut montre les différents états :

- **En attente de validation NTIC** : La demande a été validée par l'instance de validation. Elle nécessite toutefois la validation du Directeur du centre NTICPP.
- **En attente de validation VD_PG/Chef_dep** : La demande n'est pas encore validée par l'instance de validation
- **Refusé par VD_PG/Chef_dep** : La demande a été refusée par l'instance de validation. Elle ne peut pas être traitée par le Directeur du centre NTICPP. **Le motif du refus est affiché en cliquant sur «Détail»**
- **Révision demandée par NTICPP** : Une révision est demandée par le Directeur du centre NTICPP. **Le motif du refus est affiché en cliquant sur «Détail»**
- **Transmis aux experts** : La demande est en cours de traitement par les experts. Le suivi de l'expertise est accessible en cliquant sur « **Détail** ». Cet état évolue en fonction de l'avancement du traitement par les experts.
- **Transmis aux experts** : La demande est en cours de traitement par les experts. Le suivi de l'expertise est accessible en cliquant sur « **Détail** ». Cet état évolue en fonction de l'avancement du traitement par les experts.
- **Expertise « Acceptée »** : L'expertise est favorable
- **Expertise « refusé »** : L'expertise est défavorable,

E- Téléchargement de l'attestation

Dans le cas d'une acceptation, une attestation est insérée. Cliquer sur « **Télécharger** » situé à côté de la demande pour télécharger votre attestation